

PROGRAMME

Le cadre contractuel de la VEFA

REF : PRI-001

Contexte :

Outil principal de commercialisation des immeubles neufs dans les opérations de promotion immobilière, la vente en l'état futur d'achèvement est un contrat spécial de la construction réglementé par la loi, répondant à des critères spécifiques, qui la distinguent d'autres conventions voisines. Son régime, tantôt impératif, tantôt supplétif, varie selon qu'elle est conclue en secteur protégé ou en secteur libre.

Les textes : Art. L. 261-1 et s. et R. 261-1 et s. du CCH.

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Identifier les critères de formation et les mécanismes de la VEFA, cerner son champ d'application, différencier son régime en secteur protégé et en secteur libre, distinguer la VEFA des conventions voisines.

Contenu de la formation

- La définition légale du contrat de VEFA
 - - Le contexte d'adoption de la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967
 - - La nature juridique du contrat de VEFA
 - - Les critères de formation du contrat de VEFA
 - - Les obligations des parties
- La VEFA en secteur protégé
 - - La définition et le champ d'application du secteur protégé
 - - Le régime de la VEFA protégée
- La VEFA en secteur libre
 - - La définition et le champ d'application du secteur libre
 - - Le régime de la VEFA libre
- La vente en l'état futur d'achèvement (VEFI)
 - - La réforme de la loi « ELAN » du 23 novembre 2018
 - - Le régime de la VEFI
 - - Les difficultés d'application de la VEFI
- Les distinctions avec les conventions voisines :
 - - La vente à terme
 - - La vente après achèvement
 - - La vente d'immeuble à rénover

Profils des apprenants

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Notaires, clerks de notaires, avocats, magistrats, juristes, administrateurs de biens, gestionnaires de patrimoines, agents immobiliers.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)